

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 mai 2025**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 36
Absents excusés : 01

Date de convocation : 15/05/2025

Délibération N° D-2025-2205-13

Membres présents : 36 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à M. BURGER Gaston pour voter en son nom.
Monsieur JACOB André a donné pouvoir à Mme BAUER Liliane pour voter en son nom.
Monsieur WEISS Henri a donné pouvoir à RAPINAT Fabienne pour voter en son nom.

Membres absents excusés : 1/37

Madame DIETRICH Isabelle.

Objet : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un dispositif de vidéoprotection sur le territoire de la CC du Kochersberg

Le Président informe les membres du Conseil que la communauté de communes a été sollicitée par certaines communes membres qui souhaitent mettre en place un dispositif de vidéoprotection. La faisabilité technique et financière d'une telle opération nécessite une expertise dont ne dispose ni les communes ni la communauté de communes. La réalisation d'une étude globale de diagnostic du besoin et de cadrage financier s'avère indispensable pour permettre à chaque commune de se positionner.

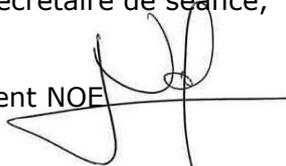
Afin de permettre aux communes d'avancer sur ce dossier, le Président propose au Conseil que la Communauté de communes du Kochersberg prenne en charge l'étude d'accompagnement avec un bureau d'études compétent dans ce domaine. Il propose de confier cette étude à l'entreprise NEOBE, de Chatenois, pour un montant de 18 850,00 € HT.

Après délibération, le Conseil communautaire **valide**, à l'unanimité, la proposition du Président et **décide** de confier l'étude d'accompagnement de diagnostic du besoin et de cadrage financier pour la création d'un dispositif de vidéoprotection sur le territoire de la communauté de communes à l'entreprise NEOBE pour un montant de 18 850,00 € HT.

Fait à Truchtersheim, le 26 mai 2025

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

